



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

n° 64. 2020.02.05.004

## **Arrêté préfectoral fixant la liste des terrains de camping et de stationnement de caravanes soumis à un risque naturel ou technologique**

**Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

- Vu le code de la sécurité intérieure ;
  - Vu l'article L. 443-2 du code de l'urbanisme ;
  - Vu les articles R. 125-15 à R. 125-22 du code de l'environnement ;
  - Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) ;
  - Vu l'arrêté préfectoral du 11 avril 2007 instituant la sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de campings et de stationnement de caravanes ;
  - Vu l'arrêté préfectoral n° 2015198-003 du 17 juillet 2015 fixant la liste des terrains de campings et de stationnement des caravanes soumis à un risque naturel ou technologique ;
  - Vu l'arrêté municipal du 30 avril 2019 de fermeture définitive du camping municipal Lavielle ;
  - Vu la carte des aléas pour les crues de l'Untxin et de ses principaux affluents établie en préparation du Plan de prévention des risques inondations prescrit par arrêté préfectoral du 4 décembre 2017 et le risque d'inondation pouvant affecter les terrains de Larroulets et Untxin Socoa ;
  - Vu le Plan de prévention des risques naturels pour la commune d'Accous approuvé par arrêté préfectoral du 30 novembre 1998, dont une première révision a été approuvée le 13 janvier 2009 et une seconde prescrite par arrêté préfectoral du 12 mai 2016 et le risque inondation pouvant affecter le terrain de Despourrins,
  - Vu les avis de la sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement des caravanes faisant suite aux visites réalisées le 11 juin 2018 pour le camping Despourrins et le 7 juin 2019 pour le Larroulet et l'Untxin Socoa ;
- Considérant que ces 3 campings doivent figurer, au regard de ces risques, sur la nouvelle liste départementale des terrains de camping à risque ;
- Considérant les risques pouvant affecter les terrains de camping cités en annexe ;
- Sur proposition du sous-préfet, directeur de cabinet ;

### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

La liste des terrains de campings et de stationnement de caravanes soumis à un risque naturel ou technologique est modifiée. Une nouvelle liste est jointe en annexe.

**Article 2 :**

Les maires des communes concernées, sont chargés, en application de la réglementation en vigueur, d'imposer ou de procéder à la mise en place de mesures de prévention et de protection des usagers, telles qu'elles ont été définies par la sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement de caravanes.

**Article 3 :**

L'arrêté préfectoral n° 2015198-003 du 17 juillet 2015 est abrogé.

**Article 4 :**

- le directeur de cabinet du préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- le secrétaire général de la préfecture,
- les sous-préfets des arrondissements de Bayonne et d'Oloron Sainte Marie,
- les maires des communes concernées,
- le directeur départemental des territoires et de la mer,
- le chef du service interdépartemental de restauration des terrains de montagne,
- le directeur départemental des services d'incendie et de secours,
- le colonel, commandant le groupement de gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques,
- le directeur départemental de la sécurité publique,
- le directeur départemental de la protection des populations (action touristique),
- le chef de l'unité territoriale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle Aquitaine,
- le directeur départemental de la cohésion sociale (pôle jeunesse, sports et vie associative),

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le **5 FEV. 2020**

Le Préfet,

Pour le préfet et par délégation,

le sous-préfet, directeur de cabinet



Christian VEDELAGO

**LISTE DES CAMPINGS A RISQUES ANNEXEE  
A L'ARRETE PREFECTORAL N° 64.2020.02.05.004.**

Arrondissement de Bayonne

AINHOA	Camping privé Xokoan
ASCAIN	Camping privé Chourrio
ASCAIN	Camping privé Zelaïa
ASCARAT	Camping privé Narbaitz
BIDARRAY	Camping privé Amestoya
BIDART	Camping privé le Ruisseau
SAINT ETIENNE DE BAIGORRY	Camping municipal Irouleguy
SAINT PEE SUR NIVELLE	Camping privé d'Ibarron
SAINT JEAN DE LUZ	Camping privé Duna Munguy
SAINT JEAN DE LUZ	Camping privé la Ferme d'Erromardie (1)
SAINT JEAN DE LUZ	Camping privé International d'Erromardie (1)
SARE	Camping privé Goyenetche
SOURAIDE	Camping privé Alegera
URRUGNE	Camping privé Larrouleta
URRUGNE	Camping privé Untxin Socoa

(1) campings soumis au risque de submersion marine

Arrondissement d'Oloron Sainte Marie

ACCOUS	Camping privé Despouirins
ALOS SIBAS ABENSE	Camping privé du pont d'Abense
ARAMITS	Camping municipal le Barétous Pyrénées
ARETTE	Camping municipal Pont de l'Aroue
ASAS ARROS	Camping privé des Quatres Saisons
ASTE BEON	Aire naturelle privée le Toussau
BEDOUS	Camping municipal de Carolle
BIELLE	Camping municipal l'Ayguelade
EAUX BONNES	Camping municipal le Ley
ESCOT	Camping privé le Moulin de Barescou
FEAS	Camping privé du Vieux Moulin
GERE BELESTEN	Camping municipal Monplaisir
GOTEIN LIBARRENX	Camping privé Uhaitza le Saison
IZESTE	Camping municipal de la Vallée d'Ossau

LANNE EN BARETOUS	Camping municipal de Plasence
LARUNS	Camping privé le Barthèque
LARUNS	Camping privé le Gourzy
LARUNS	Camping privé des Gaves
LARRAU	Camping privé Itxila
LASSEUBE	Camping privé Bel Air
LICQ ATHEREY	Camping privé Bouchet
OLORON SAINTE MARIE	Camping privé Pyrénées
SAINT GOIN	Camping municipal les Berges du Joos
SAUVETERRE DE BEARN	Camping municipal du Gave
SAINTE ENGRACE	Camping privé Ibarra
SEVIGNACQ MEYRACQ	Aire d'accueil privée campings-car Gave d'Ossau
URDOS	Camping municipal de Gave d'Aspe

#### Arrondissement de Pau

BARINQUE	Camping municipal de la Souye
GELOS	Camping municipal de la Porte des Gaves
LESCAR	Camping privé le Terrier
LESTELLE BETHARRAM	Camping municipal du Saillet
ORTHEZ	Camping municipal la Source